

Nota : Les limites de propriété définies sur ce plan, sont issues d'un levé suivant les limites apparentes de possession. Elles ne pourront être définitives qu'après délimitation contradictoire, avec les propriétaires riverains et consultation des titres de propriété.

Système planimétrique rattaché au LAMBERT RGF93 CC49
 Système altimétrique rattaché au niveau Nivellement Général de la France (par GPS précision de classe 1 - 1 à 5cm).

Passages d'éventuels canalisations et réseaux non communiqués et non connus.

PLAN DE MASSE

Département des Hauts-de-Seine

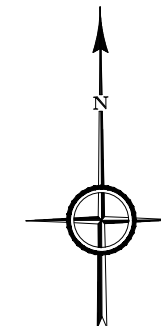
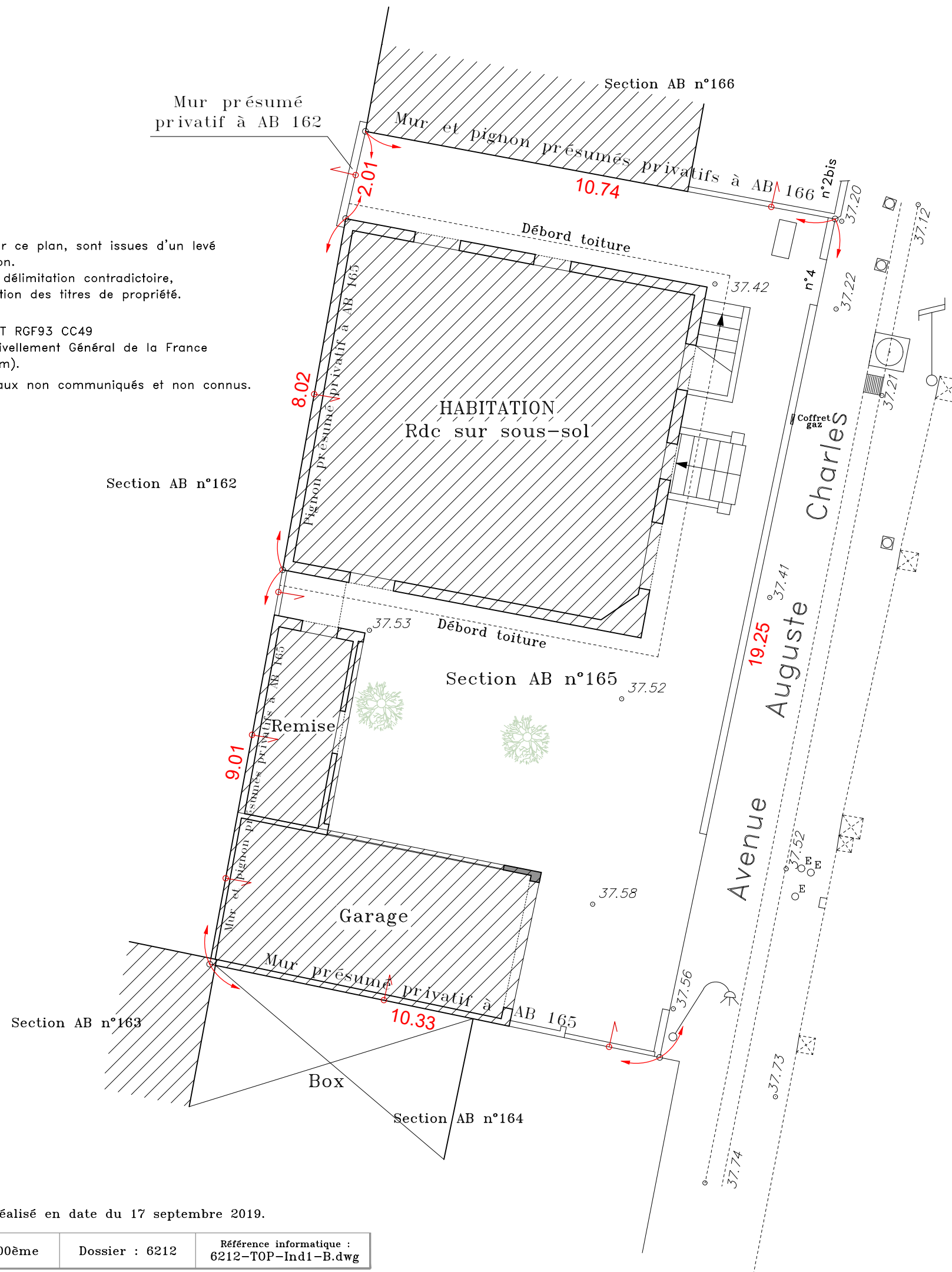
Commune de Colombes

n°4, avenue Auguste Charles

Section AB n°165

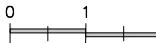
Contenance cadastrale : 02a 00ca

Superficie mesurée : 202 m²



Le mesurage de la Propriété a été réalisé en date du 17 septembre 2019.

Date : 17/09/2019	Echelle : 100ème	Dossier : 6212	Référence informatique : 6212-TOP-Ind1-B.dwg
-------------------	------------------	----------------	--

Echelle 1/100ème 



Cabinet TASSOU-CAVEL

92000 NANTERRE

78290 CROISSY-sur-SEINE

95640 MARINES

Tel: 01 47 24 10 33

E-mail : geometre-expert@tassou-cavel.fr